



Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Paris, le 16 avril 2013
N° 228

Projet de partenariat transatlantique entre l'Union Européenne et les Etats-Unis

Nicole BRICQ a rencontré aujourd'hui des parlementaires européens et partage leur souhait de prendre le temps de la négociation

Le partenariat sur le commerce et l'investissement entre l'Europe et les Etats-Unis est un projet structurant pour le commerce mondial : l'Union Européenne et les Etats-Unis représentent en effet 40% des échanges mondiaux.

Alors que la question de cet accord sera abordée lors du sommet informel des ministres du commerce extérieur qui se tiendra à Dublin les 17 et 18 avril, **Nicole BRICQ s'est rendue à Strasbourg pour rencontrer et écouter les parlementaires européens qui se prononceront sur la pertinence d'un tel partenariat lors de leur session plénière fin mai.** Une résolution rapportée par Vital MOREIRA, président de la commission commerce international, est actuellement en cours d'examen par les parlementaires.

La ministre s'est entretenue avec les membres de la Délégation socialiste française et le Président du groupe S&D, la Présidente de la délégation ADLE, et des députés français de la délégation PPE.

Au cours de ces rencontres, la ministre a indiqué que **l'ouverture du marché américain est un enjeu majeur pour les entreprises européennes.** Les Etats-Unis ont en effet renoué avec la croissance et les entreprises françaises sont globalement favorables à ce partenariat. **Elle a également rappelé que l'Union Européenne doit se servir de sa force de marché pour obtenir un accord équilibré et défendre ses intérêts.**

Si cette position est partagée, les parlementaires et la ministre ont également souligné la nécessité de prendre le temps de la négociation afin d'aboutir à un mandat ferme, précis et équilibré.

« Je sais que la Commission souhaiterait lancer les négociations de ce partenariat transatlantique avant l'été mais toute précipitation dans cette négociation nuirait aux intérêts européens. J'ai pu constater aujourd'hui qu'un certain nombre de parlementaires européens partageaient cette conviction. Cet accord entre les deux premières puissances commerciales du monde représente un enjeu normatif et démocratique majeur. La qualité du mandat que nous allons donner à la Commission est donc fondamentale » a souligné la ministre.

Contact presse :
Cabinet de Nicole BRICQ : Perrine Duglet – 01 53 18 46 89